

Un projet de territoire en Sambre-Avesnois pour les vingt ans à venir qui fait réagir

Engagé depuis 2008, le SCoT Sambre-Avesnois est un document qui permettra aux élus et autres décideurs d'envisager, pour les vingt ans à venir, des projets d'envergure à l'échelle du territoire. S'il est adopté, la décision sera prise en décembre, il visera à un développement cohérent et équilibré du territoire.

Et ce, dans plusieurs domaines, l'habitat, l'équipement, les déplacements, le développement économique et l'environnement. 235 000 habitants étant concernées au quotidien, trois réunions publiques ont été programmées, en mars-avril et la première qui s'est déroulée, mercredi soir à Avesnes-sur-Helpe, en présence de représentants de trois intercommunalités, : Cœur de l'Avesnois, Guide du Pays de Trélon, Action Fourmies et environs, a suscité de nombreux échanges. L'une des priorités est bien évidemment de protéger l'activité agricole. Le développement de celle-ci passe par les circuits courts alimentaires mais il est né-

cessaire également de limiter l'artificialisation par rapport à ce qui a été fait ces dix dernières années. Chaque jour, en effet, des milieux naturels et des terrains agricoles sont détruits et ce sont même 6 hectares qui chaque heure dans notre pays sont remplacés par des routes, des habitations ou des zones d'activités. « Il faut donc préciser davantage cette part », réclament les intervenants.

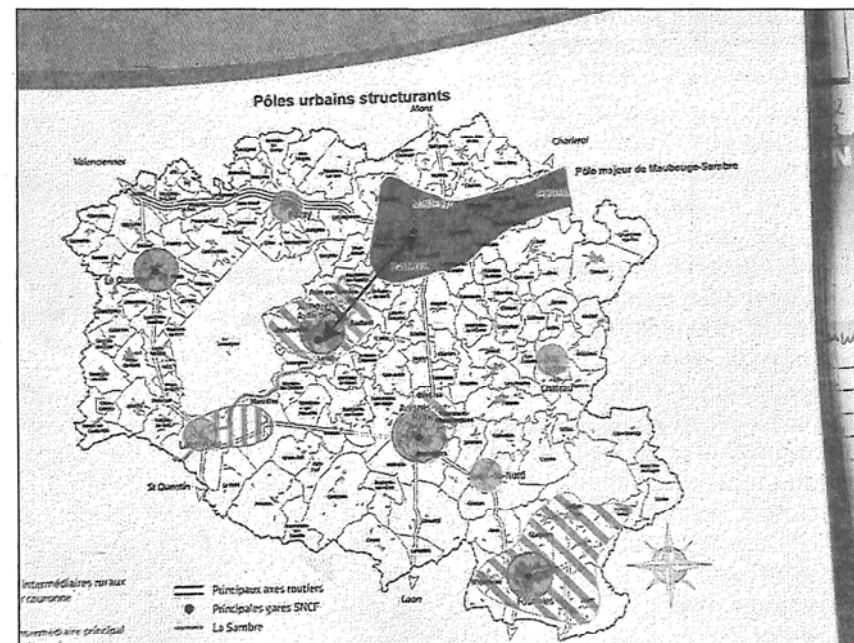
Un pôle majeur Maubeuge-Sambre

Dans le document réglementaire stratégique et prospectif, le pourcentage des nouveaux espaces à artificialiser entre 2010 et 2022 doit être limité à 5%. « Il faut renforcer les formes urbaines compactes, favoriser le renouvellement et la requalification urbaine, reconquérir les friches et proscrire l'étalement urbain », peut-on lire. Philippe Lety, pour sa part, estime qu'« il faut respecter un certain équilibre entre les espaces ruraux et les espaces urbains. » Le maire de Solre-le-Château poursuit en no-

tant certaines incohérences : « on nous incite à faire nos courses dans les grands centres (par exemple Louvroil) et d'un autre côté, il faut renforcer les pôles ruraux principaux. » Une analyse qui est partagée par François Letellier (Avesnes) qui en est persuadé : « le SCoT va développer des incohérences »

Représentant de la société civile, Marc Goujard relève de son côté plusieurs points faibles. « Il y a carence de la gouvernance », lance-t-il, avant de dénoncer « une absence de politique transfrontalière ». L'arrondissement est l'un des rares à ne pas utiliser les crédits européens qui lui sont alloués. « Même si l'offre touristique est importante, il n'y a pas de retour économique », estime-t-il. Quant à la filière bois, elle n'offre guère de débouchés car « il n'y a rien sur place pour transformer le bois ».

Le renforcement de l'attractivité du pôle majeur de Maubeuge-Sambre fait réagir le maire de Prisches, Jean-Claude Fovez, qui propose « de construire autrement ». Les gros pôles comme Maubeuge ou Aulnoye-Aymeries



Les pôles urbains structurants de l'arrondissement d'Avesnes.

veulent obtenir la plus grande part des logements mais « faudrait-il désormais construire en hauteur ? », comme l'a suggéré un intervenant. Pour Philippe Cartiaux qui représentait la Chambre d'agriculture, le problème du logement passe par la réhabilitation

des friches industrielles mais aussi par la mise sur le marché des logements vacants.

L'enjeu est donc bien de trouver un équilibre entre les territoires, dans le respect des principes du développement durable et du Grenelle 2. ■ J.-M. V.